



**HAL**  
open science

## TSE - Recherche

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. TSE - Recherche. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, École des hautes études en sciences sociales - EHESS, Institut national de la recherche agronomique - INRA. hceres-02034222

**HAL Id: hceres-02034222**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034222>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Toulouse Sciences Économiques Recherche

TSE Recherche

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Toulouse 1 Capitole - UT1

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Institut National de la Recherche Agronomique - INRA

École des Hautes Études en Sciences Sociales - EHESS

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier HOUSSIN, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Antoine d'AUTUME, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité d'experts.

Nom de l'unité : Toulouse Sciences Économiques Recherche

Acronyme de l'unité : TSE Recherche

Label demandé : UMR CNRS et UMR INRA

N° actuel : AROADE (EA 3689)

GREMAQ (UM 49 - UMR 5604 - UMR 1291)

LERNA (UMR A 1081)

Nom du directeur  
(en 2014-2015) : M. Stéphane STRAUB (ARQADE)

M. Jean-Marie LOZACHMEUR (GREMAQ)

M. François SALANIE (LERNA)

Nom du porteur de projet  
(2016-2020) : M. Jean-Marie LOZACHMEUR

## Membres du comité d'experts

Président : M. Antoine D'AUTUME, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M. Julien CHEVALLIER, Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

M. Bruno DECREUSE, Université d'Aix-Marseille (représentant du CNU)

M. Philippe QUIRION, CNRS (représentant du CoNRS)

M. Stefan SPERLICH, Université de Genève

M. Jean-Philippe TROPEANO, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
(représentant CSS INRA)

## Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Benoît MULKAY

## Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe BOISSINOT, École des Hautes Études en Sciences Sociales

M. Stefano BOSI, CNRS

M. Patrick FEVE, (Directeur de l'École Doctorale « Toulouse Sciences Économiques » n° 171)

M. Lucien RAPP, Université de Toulouse 1

M. Bruno SIRE, Université de Toulouse 1 Capitole

M. Alban THOMAS, INRA

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Toulouse Sciences Économiques Recherche (TSE-Recherche) est l'unité mixte de recherche Toulouse 1 Capitole-CNRS-INRA qui naîtra le 1er janvier 2016, à la date du prochain contrat quinquennal, de la fusion des trois unités de recherches toulousaines historiques en économie. Elle sera adossée à la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques sous une forme encore à définir.

Ces 3 unités de recherches sont : l'ARQADE (Atelier de Recherche Quantitative Appliquée au Développement Économique - EA 3689), le GREMAQ (Groupe de Recherche en Économie Mathématique et Quantitative - UMR CNRS 5604, UMR INRA 1291 et UMR avec l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales) fondé par M. Jean-Jacques LAFFONT en 1981, et le LERNA (Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles - UMR INRA A 1081).

L'ARQADE est la plus petite unité et est spécialisée dans une approche microéconomique du développement économique. Le LERNA a une taille intermédiaire et poursuit des recherches en économie de l'environnement et des ressources naturelles. Enfin les recherches du GREMAQ, la plus grande unité, couvrent de nombreux champs mais s'appuient sur une culture commune centrée sur les théories des incitations, des contrats et de la régulation.

Ces trois unités de recherche bénéficient du soutien de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques qui est présidée par M. Jean TIROLE et dirigée par M. Christian GOLLIER. Celle-ci est issue d'un Réseau Thématique de Recherches Avancées qui a fait l'objet d'une évaluation par l'AERES en septembre 2013. Elles ont aussi des relations étroites avec l'*Institute for Advanced Study in Toulouse* (IAST), laboratoire d'excellence (Labex) interdisciplinaire.

Les trois unités de recherche actuelles sont localisées dans les bâtiments de l'ancienne Manufacture des Tabacs de l'Université Toulouse 1-Capitole, avant la livraison d'un nouveau bâtiment prévue pour l'année 2016.

### Équipe de direction

Les trois unités de recherche actuelles ont des directions séparées. M. Stéphane STRAUB est le directeur d'ARQADE qui s'est doté d'un Conseil de Laboratoire depuis 2012. Celui-ci est composé de M<sup>me</sup> Priscilla SOUZA (sous-directrice), M<sup>me</sup> Emmanuelle AURIOL, M. Farid GASMI, et de M<sup>me</sup> Kartika BHATIA (représentante des étudiants). M. Jean-Marie BALAND de l'Université de Namur (Belgique) y participe en tant que personnalité extérieure.

Le LERNA est dirigé par M. François SALANIE, M. André GRIMAUD étant directeur adjoint. Il n'a pas de Conseil de Laboratoire et sa gouvernance repose sur des assemblées générales.

Le GREMAQ est dirigé par M. Jean-Marie LOZACHMEUR, assisté d'un directeur adjoint, M. Vincent REQUILLART. Il est doté d'un Conseil de Laboratoire et d'un Conseil Scientifique.

L'organisation de la future UMR TSE Recherche n'est pas encore arrêtée au moment de la visite. Le directeur et les organes de direction de cette nouvelle unité devraient être mis en place fin 2014.

## Nomenclature HCERES

SHS1\_1 : Économie

## Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	69	69
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	28	27
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	12	18
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	7	6
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	9	9
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	4	4
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>129</b>	<b>133</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	95	
Thèses soutenues	98	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	27	
Nombre d'HDR soutenues	13	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	55	53

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

La création de TSE-Recherche procède d'un désir de simplification à la fois administrative et managériale de la structure de recherche toulousaine en économie. Elle constitue aussi une réponse au souhait exprimé par les rapporteurs lors de la dernière vague d'évaluation en 2009. Ceux-ci soulignaient déjà, en préambule de leur rapport sur le GREMAQ, que « la fondation est appelée à développer ses propres dispositifs en matière d'incitation et de soutien à la recherche, lesquels auront nécessairement un impact sur le fonctionnement des unités et le quotidien de leurs personnels ». Le regroupement de tous les personnels de recherche dans une même UMR peut permettre un fonctionnement plus transparent et plus efficace.

Parmi les trois unités de recherche qui fusionnent pour former TSE-Recherche, le GREMAQ et le LERNA apparaissent comme des unités d'excellence, et ARQADE comme une très bonne unité. Elles ont chacune une identité scientifique qu'elles ont su faire évoluer et conforter pendant les cinq dernières années. La très forte et régulière montée en puissance du pôle Toulouse a contribué à leur développement mais repose d'abord sur le dynamisme et la réussite de chacune. Elles ont toutes trois un excellent ou très bon bilan du point de vue de leur production scientifique, de leur reconnaissance individuelle, de leur rayonnement et de leur attractivité.

L'idée de fusionner les trois unités est pourtant cohérente avec la démarche engagée à Toulouse depuis de nombreuses années. C'est TSE-Recherche qui doit s'imposer dans la concurrence internationale et il est souhaitable qu'elle s'appuie sur une entité de recherche unifiée et donc plus visible et compréhensible. Dans sa simplicité, l'appellation TSE-Recherche s'impose d'ailleurs. La fusion des unités de recherche aura aussi des effets positifs sur les plans de l'animation et de la gestion de la recherche. Elle facilitera de nouvelles collaborations et renforcera encore l'engagement de tous dans l'animation scientifique et l'effort pour attirer les meilleurs chercheurs, doctorants et étudiants. Les activités du futur TSE-Recherche seront structurées en 11 groupes (dont le nombre et le périmètre ne sont pas figés) :

- Économie de l'alimentation,
- Économie expérimentale et comportementale,
- Économétrie et économie empirique,
- Économie industrielle,
- Économie publique,
- Économie théorique,
- Macroéconomie,
- Mathématiques de la décision et statistiques,
- Finance,
- Économie de l'environnement et des ressources naturelles,
- Économie du développement.

Les neuf premiers correspondent aux groupes actuels au sein du GREMAQ. Les deux derniers correspondent respectivement au LERNA et à l'ARQADE. Comme indiqué dans le projet scientifique, l'idée maîtresse est la continuité. Ces groupes de recherche ont vocation à animer les activités de recherche par le monitorat des jeunes chercheurs et des doctorants, l'organisation de séminaire de recherche, la responsabilité de la formation dans leur domaine.

### Points forts et possibilités liées au contexte

La future TSE-Recherche couvre la plupart des champs de la recherche économique contemporaine. Fidèle au projet initial de M. Jean-Jacques LAFFONT, elle conserve toute sa force dans l'économie des incitations, des contrats et des organisations, d'une part, et dans les méthodes statistiques et économétriques, de l'autre. Elle peut ainsi allier recherche théorique et empirique au plus haut niveau en économie industrielle et en économie publique. Mais elle a considérablement élargi ses champs d'analyse qui incluent maintenant la macroéconomie, l'environnement, l'économie comportementale, ou encore la finance.

Les trois unités constitutives de la future TSE-Recherche ont conjointement une production scientifique qui la place parmi les toutes premières institutions de sciences économiques en Europe et parmi les meilleures

du monde. Les deux tiers des publications se trouvent dans des revues de rang A selon le classement de l'AERES. Une proportion importante d'entre elles est publiée dans des revues de tout premier plan.

Les succès de la politique de recrutement très active menée dans tous les domaines (seniors, juniors, doctorants) avec le soutien de la Fondation, les nombreux événements scientifiques organisés sur le site et les récompenses multiples, et parfois les plus hautes, reçues par les chercheurs de TSE attestent de son attractivité et de son rayonnement. La qualité de son insertion régionale, avec le soutien de l'université et des institutions locales, doit également être signalée.

### Points faibles et risques liés au contexte

Comme il est rappelé ci-dessus, les activités de la future unité TSE-Recherche seront structurées en 11 groupes de recherche. Même si les chercheurs des différentes équipes ont déjà l'habitude de travailler ensemble, on peut pourtant souhaiter que la fusion affiche et ouvre des perspectives nouvelles de collaboration et il est un peu surprenant qu'elle se limite formellement à une simple juxtaposition des unités de recherche existantes.

La suprématie du GREMAQ en taille, mais aussi en qualité des publications, crée un déséquilibre initial qui peut poser des problèmes si l'intégration des différentes unités n'est pas gérée de manière satisfaisante. La coopération de tous est requise et doit être organisée.

Le projet devrait fournir des éléments montrant que la fusion ne se réduit pas à une amélioration managériale mais générera des synergies scientifiques et rendra plus lisible le projet scientifique.

Le projet de fusion s'accompagne d'une incertitude administrative qui pèse sur l'ensemble des agents, et en particulier sur les personnels administratifs des EPST. Elle concerne la répartition des tâches et des responsabilités entre les agents des EPST et les employés de droit privé de la fondation ; ou encore la possible perte d'avantages en matière d'évolution de carrière.

### Recommandations

Les trois unités avaient leur propre culture et il convient de mener de manière ouverte, dans tous les sens du terme, un travail d'harmonisation qui concerne à la fois les chercheurs et le personnel administratif. Il ne suffit pas de penser que cela se fera spontanément. Des mesures doivent être prises dans la concertation. Certaines vont de soi, comme le renouvellement de la carte des séminaires et workshops et, sans doute, la possibilité d'appartenance secondaire à un second groupe (un exemple est celui des chercheurs menant conjointement une recherche fondamentale et des recherches thématiques). D'autres sont plus délicates, par exemple : la redéfinition des tâches et des responsabilités des personnels administratifs ; ou l'élaboration d'un règlement intérieur écrit, rendu nécessaire par la taille de la nouvelle unité, concernant par exemple les règles et critères de recrutement et de promotion.